



## ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

### APPEL À CANDIDATURE

L'élection du délégué par tranche de 50 000 licences pour les Assemblées Générales aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **samedi 11 juin 2022**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du **jeudi 21 avril 2022 au jeudi 12 mai 2022 à minuit, cachet de la poste faisant foi**.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

**LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL**  
**13, rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS**

\*\*\*

#### **Rappels :**

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité définies aux articles 4, 6 et 7 des Statuts de la F.F.F.,
- toute candidature doit obligatoirement être présentée en binôme "titulaire + suppléant",
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

\*\*\*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire correspondant au poste concerné : [\[Déclaration de candidature délégué 50000 licences AF\]](#)

*\*Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election du délégué par tranche de 50 000 licences »*